



Conseil économique et social

Distr. générale
14 mars 2023
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-dix-septième session

6-17 mars 2023

Point 3 de l'ordre du jour

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale

sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée

**« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »**

Tables rondes ministérielles sur les moyens de favoriser l'innovation inclusive et les progrès technologiques en vue de renforcer les moyens d'action des femmes et des filles et de créer des espaces numériques plus sûrs

Résumé des Présidentes

1. Le 7 mars 2023, la Commission de la condition de la femme a organisé des tables rondes ministérielles sur les moyens de favoriser l'innovation inclusive et les progrès technologiques en vue de renforcer les moyens d'action des femmes et des filles et de créer des espaces numériques plus sûrs, dans le cadre du thème prioritaire « L'innovation et le changement technologique, et l'éducation à l'ère du numérique pour parvenir à l'égalité des genres et permettre l'avancement de toutes les femmes et de toutes les filles. » Les participantes et participants ont échangé leurs expériences, les leçons apprises et les bonnes pratiques en relation avec le sujet, en mettant l'accent sur les mesures prises pour créer un environnement propice à la promotion de processus d'innovation inclusifs, pour s'assurer que les produits et les services donnent aux femmes et aux filles des moyens d'agir plutôt que de perpétuer les inégalités, et pour créer des espaces numériques sûrs.

2. La Secrétaire d'État parlementaire au Ministère fédéral allemand de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, Ekin Deligöz, a présidé la première table ronde et fait des observations liminaires. La Directrice exécutive adjointe d'ONU-Femmes, Asa Regner, a résumé les messages clés. Les ministres et responsables de haut niveau de 17 États Membres ont participé à la première table ronde. La Secrétaire d'État aux politiques d'égalité et de diversité au Ministère de la femme, du genre et de la diversité de l'Argentine, Paulina Calderón, a présidé la deuxième table ronde et la Secrétaire générale adjointe, Amina J. Mohammed, a fait



des observations liminaires dans un message vidéo. Les ministres et responsables de haut niveau de 20 États Membres ont participé à la première table ronde.

Mesures visant à promouvoir des écosystèmes d'innovation inclusifs et des changements technologiques tenant compte des questions de genre

3. Les ministres ont souligné que la numérisation devait être un processus inclusif, centré sur l'être humain et fondé sur les droits humains, et que les nouvelles technologies devaient promouvoir et accélérer la réalisation de l'égalité des genres, et non amplifier les inégalités existantes. Les ministres ont estimé que les femmes et les filles détenaient la clé de solutions innovantes face aux problèmes émergents, tels que les changements climatiques. Les ministres ont souligné que la pleine participation et la représentation des femmes à tous les niveaux de la conception et du développement des technologies étaient donc essentielles.

4. Les intervenantes et intervenants ont donné des exemples positifs de politiques et de programmes visant à promouvoir la participation et le leadership des femmes dans le domaine de l'innovation et de la conception des technologies. Parmi les exemples cités figurent des campagnes, des bourses, des prêts et des stages visant à encourager et à aider les femmes et les filles à poursuivre des études supérieures dans des domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), ainsi que des programmes de mentorat et l'application d'objectifs et de quotas pour l'embauche de femmes dans le secteur technologique. Un certain nombre d'intervenantes et d'intervenants ont souligné qu'il était important de s'attaquer aux stéréotypes de genre et aux normes sociales négatives qui empêchaient les femmes et les filles de contribuer efficacement à l'innovation et au développement des technologies.

5. Plusieurs ont jugé important que soient appliqués des critères de genre dans l'attribution des aides financières aux projets de recherche, et de donner la priorité aux investissements dans des projets menés par des femmes ou des équipes diverses. Plusieurs représentantes et représentants ont également souligné l'importance de soutenir les entreprises dirigées par des femmes et les entrepreneuses dans le domaine de la technologie et de l'innovation. L'importance des initiatives menées par le secteur et des partenariats public-privé a été à cet égard soulignée.

6. Les participantes et participants ont expliqué comment les outils et services numériques ont été développés spécifiquement pour répondre aux besoins des femmes, des entrepreneuses et des microentreprises et petites et moyennes entreprises et pour leur donner des moyens. Il s'agit notamment d'outils d'administration en ligne fournissant des services dans des domaines tels que la santé, y compris la santé et les droits sexuels et procréatifs, les soins maternels, les services sociaux et l'emploi, ainsi que des outils offrant des perspectives économiques et des produits et services financiers numériques. Pareils outils s'étaient souvent avérés essentiels pour fournir des services vitaux aux femmes en milieu rural et pour assurer l'offre continue des services, dans des conditions de sécurité, pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Meilleures pratiques en matière de prévention et d'élimination de la violence de genre en ligne

7. Les ministres soulignent l'augmentation significative des cas de violence contre les femmes et les filles dans les environnements en ligne et numériques, tels que les discours de haine, la désinformation, la mésinformation, la malinformation, l'incitation à la haine, l'atteinte à la vie privée, la diffamation, les crimes sexuels et

la traite des êtres humains. Les intervenantes et intervenants ont reconnu que les femmes qui subissaient des formes de discrimination croisées étaient plus vulnérables face à ces types d'atteintes, notamment les femmes et les filles handicapées, les jeunes femmes et les filles, les femmes de couleur et les femmes autochtones. Les participantes et participants ont souligné que la violence de genre en ligne touchait particulièrement les femmes qui évoluaient dans la sphère publique, telles que les politiciennes et les journalistes, car les plateformes en ligne étaient d'importants espaces pour les mouvements féministes et les activités de sensibilisation, et que les cas de violence décourageaient les femmes et les filles d'assumer des positions de leadership et restreignaient leur liberté d'expression.

8. Les intervenantes et intervenants ont fait part de leur intention d'éradiquer la violence dans les espaces numériques et de faire en sorte qu'Internet soit un espace où les droits humains soient respectés et où les femmes et les filles aient les moyens de créer des environnements en ligne sûrs et sécurisés. Les ministres ont souligné qu'il est important d'élaborer des plans d'action nationaux et de formuler une législation visant à éliminer la violence de genre en ligne. Les intervenantes et intervenants ont souligné qu'il fallait intégrer les questions de genre dans les politiques et programmes publics, ainsi qu'assurer une coopération efficace entre les ministères. L'accent a aussi été mis sur la nécessité de donner une définition exhaustive de la violence de genre en ligne et d'accroître la recherche et la collecte de données afin de pouvoir suivre et mieux comprendre les cas de violence de genre en ligne.

9. Plusieurs personnes ont souligné qu'il fallait élaborer et mettre en œuvre des cadres législatifs solides qui tiendraient compte de la nature intersectionnelle de la violence de genre en ligne. Les ministres ont souligné la manière dont la législation nationale sur la violence fondée sur le genre a été adaptée pour inclure la sphère en ligne ou numérique, tandis que d'autres ont donné des exemples de lois, de politiques et de programmes spécifiques. Entre autres exemples de dispositions spécifiques, on peut citer le retrait rapide des contenus préjudiciables ou intimes, la prise de sanctions contre les coupables et les initiatives visant à rendre publique les listes de coupables.

10. Les ministres ont souligné qu'il était essentiel que les gouvernements nationaux s'associent aux plateformes de médias sociaux pour améliorer la sécurité en ligne et veiller à ce que les espaces en ligne soient source de possibilités pour les femmes et les filles. Les intervenantes et intervenants ont également donné des exemples de la manière dont les outils numériques pourraient être utilisés pour répondre aux cas de violence en ligne, notamment des programmes et algorithmes innovants capables d'identifier les cas de violence de genre en ligne, ainsi que des plateformes et applications numériques permettant aux personnes survivantes de signaler les cas, d'avoir accès à des informations sur les services offerts et de témoigner de manière virtuelle devant le tribunal.

11. Les gouvernements ont souligné que la sensibilisation et l'éducation étaient essentielles pour éliminer la violence de genre en ligne et que les établissements scolaires et les environnements d'apprentissage étaient des cadres propices aux efforts visant à s'attaquer aux stéréotypes de genre qui perpétuaient le cycle de la violence. Plusieurs intervenantes et intervenants ont donné des exemples d'initiatives pertinentes, notamment des discussions de groupe et des cours de sensibilisation au numérique pour améliorer la compréhension par les jeunes de la violence de genre en ligne, et la création d'orientations à l'intention des établissements d'enseignement pour aider les victimes de harcèlement en ligne. Les ministres ont souligné le rôle essentiel de la société civile dans la sensibilisation à la lutte contre la violence de genre en ligne et dans la promotion de la sécurité et du bien-être des femmes et des filles en ligne.

12. Les participantes et participants ont estimé qu'il était urgent d'adopter une meilleure gouvernance numérique, avec des normes garantissant la protection des données et de la vie privée, ainsi que la transparence et l'application du principe de responsabilité dans les espaces numériques. Il a été souligné qu'il fallait renforcer les principes démocratiques, ainsi que promouvoir les biens collectifs numériques mondiaux.

Coopération internationale et partenariats multipartites

13. Les ministres ont souligné que la coopération internationale et les actions multipartites étaient essentielles pour réduire la fracture numérique entre les femmes et les hommes en matière d'accès au numérique et de compétences numériques, pour promouvoir une innovation inclusive et le changement technologique, éliminer la violence de genre en ligne et créer des espaces numériques et en ligne qui soient sûrs. Plusieurs intervenantes et intervenants ont insisté sur l'importance des partenariats avec les entités des Nations unies, les partenaires du secteur privé et les organisations de la société civile à cet égard. Il a été dit qu'il fallait garantir l'intégration des questions de genre dans les processus internationaux pertinents, y compris le développement d'un pacte numérique mondial et le Sommet de l'avenir en 2024.
